



Conseil de sécurité

Distr. générale
6 avril 2000
Français
Original: anglais

Lettre datée du 6 avril 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous informer, et par votre intermédiaire, les membres du Conseil de sécurité, de la teneur de l'entretien que j'ai eu à Genève le 4 avril 2000 avec le Ministre des affaires étrangères d'Israël, M. David Levy, à sa demande.

Le Ministre des affaires étrangères a réaffirmé que son gouvernement avait décidé de retirer les troupes israéliennes du Sud-Liban conformément à la résolution 425 (1978), intégralement et sans conditions. Il a indiqué que le retrait serait effectué de façon continue, en une seule phase, d'ici à la fin du mois de juillet 2000. Le Ministre m'a assuré que son gouvernement entendait coopérer pleinement avec l'Organisation des Nations Unies pendant la durée des opérations, dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous sommes convenus que la coopération de toutes les parties concernées serait nécessaire afin d'éviter toute détérioration de la situation au cours du retrait.

Le jour suivant, 5 avril, j'ai eu un entretien par téléphone avec le Premier Ministre d'Israël, M. Ehud Barak. Cet entretien a porté sur les décisions prises par son gouvernement, telles que son ministre des affaires étrangères m'en a fait part. J'ai dit au Premier Ministre que l'Organisation des Nations Unies était tenue d'exécuter les mandats définis par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 425 (1978) et 426 (1978), tout en notant qu'il y aurait de nombreuses questions à régler pour ce faire. Dans l'intervalle, le Secrétariat a commencé à établir des plans d'urgence préliminaires.

J'ai donné pour instruction à mon Envoyé spécial, Terje Roed-Larsen, de rencontrer immédiatement le Président libanais pour l'informer de ces faits nouveaux. M. Roed-Larsen a eu un entretien avec le Président Lahoud à Beyrouth le 5 avril 2000 et avec le Premier Ministre et d'autres représentants de haut niveau du Gouvernement libanais le 6 avril. Je me suis moi-même entretenu avec le Président Lahoud par téléphone, aujourd'hui. Le Président a soulevé un certain nombre de questions liées à la proposition d'Israël, qu'il a rendue publique depuis lors. Ces questions ont retenu toute mon attention. Mon Envoyé spécial doit rencontrer le Ministre des affaires étrangères de la Syrie dans le courant de la semaine ainsi que des représentants d'autres parties concernées de la région, pour les informer de la situation et recueillir leurs opinions. Pour ma part, je poursuis mes consultations avec les États Membres intéressés dans la région et au-delà.

J'ai fait savoir au Premier Ministre israélien que je m'attendais à ce que l'Organisation des Nations Unies reçoive, en temps utile, une notification officielle sur les intentions d'Israël. Je serais alors en mesure de me mettre officiellement en rapport avec toutes les parties concernées, le but étant de permettre à l'Organisation de jouer son rôle pour assurer l'application intégrale des résolutions 425 (1978) et 426 (1978). À cette fin, et en temps opportun, j'espère que je pourrais compter sur le soutien des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**
